Envoyé en préfecture le 10/03/2025
Reçu en préfecture le 10/03/2025
Publié le 10/03/2025
ID : 074-267401750-20250227-DEL2025_01CCAS-DE

C C A S
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

DEL n° 2025/01 CCAS

OBJET :

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept du mois de février, à 18 heures 30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de CRUSEILLES, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Présents ou représentés :
Mesdames Nathalie BRUGUIERE, Sonia EICHLER, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLOD, Valérie PERAY

Absents excusés :
Mesdames Béatrice FOURNIER, Isabelle GRANDMOTTET, Solange PAIREL
Monsieur Jean PALLUD

Quorum : 5

Madame la Présidente invite le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire, préalablement au vote du Budget Primitif 2025.

Elle informe que ce débat permet au Conseil d'administration de discuter des orientations budgétaires de l'exercice 2025 et d'être informé sur l'évolution de la situation financière du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Débat d'Orientation Budgétaire n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la Loi.

Etait jointe à la convocation des Membres du C.C.A.S. un rapport d'orientation budgétaire sur le Débat d'Orientation Budgétaire présentant les objectifs pour 2025 et l'annexe ci-après :

- Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement.

Le débat a été ouvert et les membres du Conseil d'administration du CCAS se sont exprimés lors de l'examen du document ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de membres représentés : 0
Absents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 5
VOTES : 5
Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY

Pour Copie Conforme,

La présidente,
Sylvie MERMILLOD

MAIRIE DE CRUSEILLES 74350 (Haute-Savoie)

Envoyé en préfecture le 10/03/2025
Reçu en préfecture le 10/03/2025
Publié le 10/03/2025
ID : 074-267401750-20250227-DEL2025_01CCAS-DE

C C A S
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

CCAS – DOB 2025
RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la phase préalable au vote du Budget Primitif.
Il porte sur les orientations générales du budget de l'exercice en cours.
Il a lieu dans un délai de 10 semaines précédant l'examen de celui-ci :

Objectifs du Débat d'Orientation Budgétaire :

⇨ Ce débat permet au Conseil d'administration du CCAS de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et retranscrites dans le présent rapport d'orientations budgétaires.

⇨ Le Débat d'Orientation Budgétaire n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la Loi.

Objectifs du Budget Primitif 2025 :

⇨ Il sera bâti en fonction des réalisations courantes avec l'intégration du coût de l'organisation du repas des Aînés et des colis de Noël.

Orientations budgétaires pour 2025 (cf tableau ci-après) :

1- *Section d'investissement*

Concernant la programmation annuelle, le CCAS ne dispose pas de biens propres (véhicule, foncier, etc.), il n'y a donc pas de prévision d'investissement.
Par ailleurs, le CCAS n'a pas recours à l'emprunt.

2- *Section de fonctionnement*

Le budget 2025 sera construit selon les réalisations 2024 :

➢ **Les dépenses**

Il s'agit principalement :

- Des aides alimentaires octroyées aux personnes en difficultés et sur présentation d'une demande d'une assistante sociale,
- Des actions diverses en faveur des Aînés (repas de Noël, colis de Noël ou encore l'organisation d'un goûter avec les résidents de l'EHPAD de Cruseilles, etc.).

➢ **Les recettes**

Il s'agit principalement :

- De dons perçus,
- De la subvention d'équilibre versée par la Commune de Cruseilles.

Ci-après le tableau récapitulatif des réalisations 2024 :

CCAS
RECAP DES COMPTES 2024 ET PROPOSITIONS BUDGET 2025

		Réalisations 2020	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Proposition 2024	Réalisations 2024	Proposition 2025
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
011	Charges à caractère général (Repas des anciens, colis de Noël)	12 048,77	13 255,63	23 405,61	15 173,30	16 000,00	15 562,13	20 500,00
65	Autres charges de gestion courante (colis alimentaires et secours exceptionnels)	1 258,84	966,39	738,27	772,04	700,00	492,82	700,00
D002	Report du déficit de N-1	4 877,50						
	TOTAL DEPENSES	**18 185,11**	**14 222,02**	**24 143,88**	**15 945,34**	**16 700,00**	**16 054,95**	**21 200,00**
	RECETTES FONCTIONNEMENT							
70	Produits des services (Recettes RAD)	1 281,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et Taxes (impôts sur les spectacles)							
74	Dotations, Subventions (Subvention Commune)	18 796,00	12 000,00	25 000,00	10 000,00	15 000,00	15 000,00	20 000,00
75	Autres Produits de gestion courante						899,53	
77	Produits exceptionnels (Quêtes, dons)	3 388,66	1 176,33	932,53	990,34	630,99		286,41
002	Résultat ordinaire reporté N-1		**5 281,05**	**4 235,36**	**6 024,01**	**1 069,01**	**1 069,01**	**913,59**
	TOTAL RECETTES	**23 466,16**	**18 457,38**	**30 167,89**	**17 014,35**	**16 700,00**	**16 968,54**	**21 200,00**
	EXCEDENT DE L'EXERCICE	**5 281,05**	**4 235,36**	**6 024,01**	**1 069,01**		**913,59**	**0,00**

Le prévisionnel du compte administratif 2024 fait apparaître un excédent de 913,59 €.

Envoyé en préfecture le 10/03/2025
Reçu en préfecture le 10/03/2025
Publié le 10/03/2025
ID : 074-267401750-20250227-DEL2025_01CCAS-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_03CCAS-DE

CCAS
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

DEL n° 2025/03 CCAS

OBJET :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le trente-et-un mars, à 18 heures 30, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD.

Etaient présentes :
Mesdames Nathalie BRUGUIERE, Isabelle GRANDMOTTET, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY

Absentes excusées :
Madame Sonia BRIFFAZ donne procuration à Madame Nathalie BRUGUIERE,
Madame Béatrice FOURNIER donne procuration à Madame Sylvie MERMILLOD

Absent :
Monsieur Jean PALLUD

Nombre de Membres : 9
Présents : 6
Représentés : 2
Absent : 1
Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Les résultats du compte administratif 2024 conformes avec ceux du compte de gestion fournis par le Comptable des Finances Publiques, ont été adoptés par le Conseil d'administration.

L'affectation des résultats doit être intégrée dans le budget primitif 2025.

Les restes à réaliser présentent les soldes suivants :

RAR Recettes	**0.00**
RAR Dépenses	**0.00**
SOLDE	**0.00**

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_03CCAS-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture 2023	1 069,01
Résultat de l'exercice 2024	- 155,42
En section de fonctionnement	913,59
Soldes des restes à réaliser	0,00
Reste sur la section de fonctionnement	**913,59**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2023	0,00
Résultat de l'exercice 2024	0,00
En section d'investissement	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
Reste sur la section d'investissement	**0,00**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté à couvrir le déficit de la section d'investissement, y compris les restes à réaliser 2024 éventuellement reportés sur 2025.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- ✓ **DECIDE** de reporter le résultat d'investissement restant d'un montant de **0,00 euros** en recettes (compte 001) du budget primitif 2025 ;

- ✓ **DECIDE** de reporter le résultat de fonctionnement restant d'un montant de **913,59 euros** en recettes (compte 002) du budget primitif 2025.

Pour Copie Conforme

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY

La Présidente,
Sylvie MERMILLOD

Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 3 AVR. 2025

Mise en ligne sur le site internet le : - 3 AVR. 2025

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_04CCAS-DE

CCAS
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES

DEL n° 2025/04 CCAS

OBJET :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente-et-un mars, à 18 heures 30, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoquée, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

Etaient présentes :
Mesdames Nathalie BRUGUIERE, Isabelle GRANDMOTTET, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLOD, Solange PAIREL, Valérie PERAY

Absentes excusées :
Madame Sonia BRIFFAZ donne procuration à Madame Nathalie BRUGUIERE,
Madame Béatrice FOURNIER donne procuration à Madame Sylvie MERMILLOD

Absent :
Monsieur Jean PALLUD

Nombre de Membres : 9
Présents : 8
Représentés : 0
Absent : 1
Votants : 8
Pour :
Contre :
Abstentions :

Après avoir constaté et approuvé les résultats de l'exercice 2024,

Après avoir approuvé l'affectation des résultats de l'exercice 2024,

Après avoir lu la note de synthèse relative au budget primitif 2025 et après avoir pris connaissance du document budgétaire,

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_04CCAS-DE

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET
(SECTION DE FONCTIONNEMENT)

		Prévisions 2024	Réalisations 2024	BP 2025
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général (Repas des anciens, colis de Noël)	16 000,00	15 562,13	20 500,00
65	Autres charges de gestion courante (colis alimentaires et secours exceptionnels)	700,00	492,82	700,00
D002	Report du déficit de N-1			
	TOTAL DEPENSES	**16 700,00**	**16 054,95**	**21 200,00**
	RECETTES FONCTIONNEMENT			
70	Produits des services (Recettes RAD)	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et Taxes (impôts sur les spectacles)			
74	Dotations, Subventions (Subvention Commune)	15 000,00	15 000,00	20 000,00
75	Autres Produits de gestion courante		899,53	286,41
77	Produits exceptionnels (Quêtes, dons)	630,99		
002	Résultat ordinaire reporté N-1	**1 069,01**	**1 069,01**	**913,59**
	TOTAL RECETTES	**16 700,00**	**16 968,54**	**21 200,00**
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		**913,59**	

Le CCAS ne dispose pas de biens en section d'investissement (terrains, matériel, remboursement d'emprunt…), c'est pourquoi les résultats d'investissement sont nuls et aucune proposition de budget n'est prévue.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

✓ **ADOPTE** le Budget Primitif 2025 tel que présenté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- **Section de fonctionnement : 21 200,00 € ;**
- **Section d'investissement : //**

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY

La Présidente,
Sylvie MERMILLOD

Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 3 AVR. 2025

Mise en ligne sur le site internet le : - 3 AVR. 2025

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 074-217400969-20250331-DEL2025_04CCAS-DE

CCAS
Centre Communal Action Sociale
CRUSEILLES

C.C.A.S - ANNEE 2025

NOTE DE SYNTHESE SUR LE BUDGET PRIMITIF

L'article 107 de la loi « NOTRE » a modifié les dispositions des articles L2313-1, L3313-1 et L4313-1 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la publicité des budgets et des comptes.
Ainsi, une note synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée aux budgets et aux comptes administratifs.

Le budget 2025 tel que présenté ci-après s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 21 200 €. Pour rappel le budget du CCAS ne dispose pas de biens en section d'investissement c'est pourquoi cette dernière est à 0,00 €.

Dépenses de fonctionnement 2025 (détail page 34 du document budgétaire)

Le projet de budget 2025 prévoit des dépenses de fonctionnement d'un montant de 21 200 euros comprenant les postes suivants :

Chapitre 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	**20 500,00**
Réceptions (repas des Aînés, colis de Noël, etc..)	20 500,00
Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	**700,00**
Autres secours	700,00

Recettes de fonctionnement 2025 (détail page 36 du document budgétaire)

Le projet de budget 2025 prévoit des recettes de fonctionnement d'un montant de 21 200 € comprenant les postes suivants :

Chapitre 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	**20 000,00**
Participation communale	20 000,00
Chapitre 75 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	**286,41**
Libéralités reçues (dons perçus au profit du CCAS)	286,41
R 002 - RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**913,59**

BILAN GLOBAL

Le résultat provisoire du compte administratif 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 913,59 € qui se retrouve sur le budget 2025 en recette de fonctionnement.